

Compte-rendu du Comité de programmation du GAL Dignois LEADER 2014-2020

Visioconférence
3 février 2021 – 17h30

Présents :

Collège privé : Benoît DE SOUZA, Jean-François GOMBERT, Véronique IZARN, Eric MICHEL, Claude BUZON, Philip NICOLSI, Roger COSTE, Jean-Simon PAGES, Alexis SAVORNIN, Françoise PUTZ,

Collège public : Chantal BARDIN, Brigitte COCHET, Carole TOUSSAINT, Nathalie ESCLAPEZ, France GALLY, Gilbert REINAUDO, Hugo DECROIX, Marc JOUVES.

Techniciens assistant à la réunion : Penelope GUIDI (Provence Alpes Agglomération/LEADER), Mathilde SIRE (Provence Alpes Agglomération/LEADER), Alexandre NEVIERE (Provence Alpes Agglomération/Service ingénierie).

Partenaires : Boris COURANT (Chargé de mission, Conseil régional).

18 personnes sont présentes. 14 personnes peuvent voter dont 9 du collège privé et 5 du collège public.

Calcul du quorum en début de réunion afin d'acter le quorum pour toute la séance

Nombre de membres votants : 14/19

Taux de présence des membres votants (minimum 50%) : 73,68 %

Nombre de membres votants privés : 9/14

Taux de présence des membres votants privés (plus de 50%) : 64,29 %

Le double quorum est atteint.

Prévention des conflits d'intérêts :

Les membres du Comité de programmation présents ce jour, pouvant voter, ont chacun signé une déclaration de conflit d'intérêts.

1. Accueil par le vice-Président du GAL et présentation de l'ordre du jour

Madame BARREILLE est excusée (réunion ALCOTRA au même horaire)

Gilbert REINAUDO introduit la réunion en absence de Bernard TEYSSIER qui est souffrant.

L'équipe technique présente l'ordre du jour avec, pour cette séance, trois dossiers en sélection, un dossier en opportunité et un débat sur l'enveloppe complémentaire.

Rappel de la notion de conflit d'intérêt et de la procédure (passage des personnes en conflit en salle d'attente pendant le débat et le vote du dossier concerné).

2. Vote en sélection

Il est rappelé qu'un dossier passe en sélection quand il est complet, instruit et ayant obtenu les cofinancements nécessaires.

Association Fort et Patrimoine : Escape GAME

Madame Esclapez est mise en salle d'attente en raison d'un conflit d'intérêt.

L'équipe technique présente les résultats de l'instruction du dossier ainsi que le plan de financement arrêté.

Avis de sélection

AAP3 Tourisme (1/3) :

« Escape Game »

Porteur : « Fort et Patrimoine» **Avis d'opportunité :** 04/09/2019 F

Notation : 10/21 **Rang :** 1/3

Montant présenté : 78 400,43 € **Montant éligible :** 78 340,43 €

Taux de régime d'aide : 90 %

Autofinancement : 7 834,09 €	FEADER : 42 303,80 €	Région SUD : 14 101,27 €	Département 04 : 14 101,27 €	Total de l'aide : 70 506,34 €
--	--------------------------------	------------------------------------	--	---

La programmation du dossier est soumise au vote.

VOTE

<i>Membres ayant droit de vote</i>	<i>Conflit d'intérêts</i>	<i>Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts</i>
14	1	13

13 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

Annabelle SELLIER : Sentier sensoriel des lutins

L'équipe technique présente les résultats de l'instruction du dossier ainsi que le plan de financement arrêté.

Madame Esclapez, en conflit d'intérêt, reste en salle d'attente.

AAP3 Tourisme (2/3) :

« Parcours sensoriel des Lutins »

Porteur : Annabelle Sellier **Avis d'opportunité :** 01/10/19 FSR

Notation : 9/21 **Rang :** 2/3

Montant présenté : 89 965,20 € **Montant éligible :** 89 965,20 € **Taux de régime d'aide :** 90%

Autofinancement : 8 996,53 €	FEADER : 48 581,20 €	Région SUD : 32 387,47 €	Total de l'aide : 80 968,67 €
--	--------------------------------	------------------------------------	---

La programmation du dossier est soumise au vote.

VOTE

<i>Membres ayant droit de vote</i>	<i>Conflit d'intérêts</i>	<i>Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts</i>
14	1	13

12 voix favorables – 0 voix défavorable – 1 abstention

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier.

Association Potes of the TOP : Rénovation et mise en tourisme d'un lieu de patrimoine culturel : le cinéma Le Top

L'équipe technique présente les résultats de l'instruction du dossier ainsi que le plan de financement arrêté.

Madame Esclapez est réadmise à la réunion. Monsieur De Souza est mis en salle d'attente en raison d'un conflit d'intérêt.

L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

AAP3 Tourisme (3/3) :

« Rénovation et mise en tourisme d'un lieu de patrimoine culturel, le cinéma Le Top »

Porteur : Potes of the Top **Avis d'opportunité :** 04/09/19 F

Notation : 7/21 **Rang :** 3/3

Montant présenté : 110 000,00 € **Montant éligible :** 88 000,00 €

Taux de régime d'aide : 90 %

Autofinancement : 8 800,00 €	FEADER : 47 520,00 €	Région SUD : 31 680,00 €	Total de l'aide : 79 200,00 €
--	--------------------------------	------------------------------------	---

VOTE

<i>Membres ayant droit de vote</i>	<i>Conflit d'intérêts</i>	<i>Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts</i>
14	1	13

13 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

Bernard TEYSSIER
Vice-Président de Provence Alpes Agglomération
Président du GAL Dignoïs